

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 266

Artikel: La victoire du Conseil fédéral
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026437>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tisfaction éclatante. Il n'en dit pas plus. Rendez-vous est pris pour le lendemain à 10 heures sur le terrain vague qui sert aux manœuvres militaires, en dehors de la porte nord de la ville. Mon père n'est pas matinal. Il arrive avec moi en retard au lieu désigné : une enceinte entourée de barbelés, sans foule. Au milieu, deux poteaux. Des bourreaux s'affairent très professionnellement autour de deux individus nus qui y sont attachés. On est en train de les démembrer vivants. Quand nous approchons, ils n'ont déjà plus de bras, d'omoplates et de côtes. Tas de viande et de cris qu'on nous fait voir en surveillant notre contentement pendant que les clairons sonnent. Mon père déclare que l'honneur de la France est amplement satisfait... »

Ceci en 1918. Hélas, rien n'est parfait ici-bas : « C'est bien, commente le père. Mais puisque le général voulait nous témoigner sa magnanimité (magnanimité = grandeur d'âme...), pourquoi n'a-t-il pas fait procéder au supplice en pleine ville, devant la population ? Cela aurait été une réparation plus considérable qui aurait eu un sens politique. »

Hélas aussi, les saines traditions se perdent (c'est ce que constatent chaque jour « La Nation » et le « Nouvelliste valaisan ») :

« Mon petit, ajoute le père, ce que tu as vu, c'est une boucherie ignoble. C'est le signe de la décadence des temps. L'homme, on l'a dépecé, on l'a saigné comme un cochon. Il a crevé en quelques minutes. Moi autrefois, j'ai assisté au vrai supplice de la mort lente. La dissection anatomique. On ne prélevait, l'un après l'autre, que les muscles, ceux de la poitrine, ceux des bras, ceux des jambes. Rien de vital n'était touché, l'agonie durait des jours et des jours. On déshabillait le squelette de sa chair. Et quand il n'y avait plus que les os, on les désarticulait et on les cassait. Enfin, on tranchait la tête... » (p. 48). Je ne crois pas que j'aimerais beaucoup vivre dans la Chine de Mao, et je n'ai qu'un enthousiasme limité pour la « révolution culturelle ». Mais les Chinois, fils ou petits-fils d'un éventuel

supplicié, sait-on jamais ? Il y a des gens peu sensibles à l'honneur de la France — et des autres nations occidentales — et qui détestent être écorchés vifs, mourir de faim, etc.

Deux erreurs, donc, à éviter : l'une, grave, qui consiste à « dénoncer le maoïsme », à refuser de comprendre ou d'essayer de comprendre ; l'autre plus vénielle, à penser qu'il est désirable d'introduire chez nous un système qui pour la Chine constitue sans doute un indéniable pas en avant.

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

La victoire du Conseil fédéral

Tous les commentateurs du débat sur la participation ont été étonnés du vote du Conseil national donnant l'avantage au contreprojet du Conseil fédéral, alors que personne, à part M. Brugger, l'avait défendu. Tous assurent cependant que le gouvernement a gagné une bataille, mais que le Conseil des Etats pourrait donner une autre issue aux débats aux Chambres fédérales. Trois commentaires de la presse radicale.

Dans la « Neue Zürcher Zeitung » (138), la fin des débats de la session de printemps donne au journal l'occasion de revenir sur les débats sur l'AVS et la participation sous le titre « Des législateurs qui doutent (Zweifelnder Gesetzgeber) ». L'auteur de l'article relève que ces deux objets ont provoqué le doute et des hésitations considérables chez les conseillers nationaux. A son avis, c'est l'absence de modèles concrets qui a provoqué cette situation en ce qui concerne la participation ; l'hypothèse d'une décision du Conseil des Etats incitant le Conseil national à revoir sa décision lui sert de conclusion.

Dans « Der Bund » (68), Hans Stark estime que le succès du contreprojet du Conseil fédéral n'est qu'une victoire d'étape. Pour ce confrère, le débat n'a été que rarement d'un niveau supérieur à l'échange de slogans. En conclusion, il relève que

la participation a une signification sociale qui n'a été qu'occasionnellement évoquée au National. Le « Badener Tagblatt » (23.1) publie une longue étude de Christoph Muller sous le titre « La politique signifie la modification du système (Politik ist Systemveränderung) ». Dans sa conclusion, l'auteur se demande si les syndicats ne devraient pas envisager le retrait de l'initiative si le Conseil des Etats accepte une solution satisfaisante pour eux : une renonciation à l'inscription dans la Constitution de la représentation des délégués syndicaux étrangers à l'entreprise servirait, selon lui, la cause de la participation.

— Dans un supplément extrêmement fourni, la « National Zeitung » offre en fin de semaine deux études fouillées à ses lecteurs, la première sur l'image de la grève générale dans les livres d'écoles, la deuxième sur la personnalité d'Henry Kissinger (présenté, en un premier volet, comme l'architecte d'une nouvelle politique à l'échelle mondiale, par le professeur Stephen Graubard). Parmi les autres textes à retenir, le compte rendu d'une publication (en deux volumes, Sammlung Luchterhand) sur les mouvements de protestation à caractère social, nés sur la lancée des années 68 et 69 (auteurs : Walter R. Heinz et Peter Schöber), ainsi que le point de la situation actuelle de la « Gazette de Lausanne », par Stephan Thomi, à travers une interview du nouveau directeur du quotidien romand, Emmanuel Gottraux.

A noter que seule dans la presse romande, la « Tribune de Genève » commente réellement les changements survenus à la tête du journal libéral ; en substance, ses conclusions sont les suivantes : parallèlement au départ de François Landgraf, rédacteur en chef jusqu'ici, a été conclu un important accord entre le « Journal de Genève » et la « Gazette de Lausanne », accord qui prendra effet au 5 avril prochain sous forme d'un plus large échange de pages, et qui ne doit être qu'une étape dans une collaboration technique plus étroite (E. Gottraux restant à Lausanne le responsable d'une équipe rédactionnelle spécialisée dans les problèmes vaudois).